

GROUPE D'ALIMENTATION MTY INC.
8210 route Transcanadienne, St-Laurent, Québec, H4S 1M5

Le 5 mai 2025

Dest. : Les autorités en valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut

Re : **GROUPE D'ALIMENTATION MTY Inc.**
Rapport des résultats du vote requis selon l'article 11.3 du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue ("NI 51-102")

Comme le requiert l'article 11.3 du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue, le texte qui suit décrit les résultats du vote obtenus à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Groupe d'Alimentation MTY inc. (la « Société ») tenue le 2 mai 2025.

1. Élection des administrateurs

Chacun des candidats énumérés dans la circulaire d'information a été élu administrateur de la Société. Les résultats pour chaque administrateur sont indiqués ci-dessous.

Candidat	# Votes Pour	% Votes pour	# Votes Contre	% Votes Contre
Murat Armutlu	15 894 817	97,61%	389 401	2,39%
Eric Lefebvre	16 235 309	99,70%	48 910	0,30%
Stanley Ma	16 201 575	99,49%	82 643	0,51%
Victor Mandel	14 802 154	90,90%	1 482 065	9,10%
Dickie Orr	16 169 245	99,29%	114 974	0,71%
Claude St-Pierre	16 224 138	99,63%	60 081	0,37%
Suzan Zalter	16 239 405	99,72%	44 814	0,28%

2. Nomination de l'auditeur

Pricewaterhouse Coopers, s.e.n.c.r.l. a été réélu à titre d'auditeur de la Société et les administrateurs ont été autorisés à fixer la rémunération de l'auditeur. Les résultats détaillés du vote sont les suivants :

# Votes Pour	% Votes Pour	# Votes Abstention	% Votes Abstention
16 341 393	99,77%	37 763	0,23%

3. Vote Consultatif relatif à la rémunération de la haute direction

Les actionnaires ont approuvé la résolution suivante : QUE, sur une base consultative et sans diminuer de quelque façon le rôle et les responsabilités des administrateurs, les actionnaires acceptent l'approche du Conseil relative à la rémunération de la haute direction exposée dans la présente Circulaire d'information. Les résultats détaillés du vote sont les suivants :

# Votes Pour	% Votes Pour	# Votes Contre	% Votes Contre
15 191 239	93,29%	1 092 980	6,71%

4. Propositions d'actionnaire n° 1

La résolution suivante a été rejetée par les actionnaires : QUE, le Conseil d'administration adopte une politique exigeant que le président du conseil soit un administrateur indépendant et modifie en conséquences le documents constitutifs. Les résultats détaillés du vote sont les suivants :

# Votes Pour	% Votes Pour	# Votes Contre	% Votes Contre
3 028 972	18,60%	13 254 946	81,40%

5. Propositions d'actionnaire n° 2

La résolution suivante a été rejetée par les actionnaires : QUE, MTY publie un rapport transparent sur le gaspillage alimentaire détaillant les types et quantités d'aliments dans les flux de déchets de l'entreprise (y compris les méthodes d'élimination employées) et qui comprend des objectifs de réduction du gaspillage alimentaire mesurables assortis de délais précis afin de pouvoir rendre compte régulièrement des progrès réalisés en la matière. Les résultats détaillés du vote sont les suivants :

# Votes Pour	% Votes Pour	# Votes Contre	% Votes Contre
1 211 626	7,44%	15 072 292	92,56%

6. Propositions d'actionnaire n° 3

La résolution suivante a été rejetée par les actionnaires : QUE, MTY adopte « une feuille de route avec des points de référence » pour la transition de l’approvisionnement en œufs conventionnels à des œufs de poules élevées en liberté. Les résultats détaillés du vote sont les suivants :

# Votes Pour	% Votes Pour	# Votes Contre	% Votes Contre
499 054	3,06%	15 784 864	96,94%

/signé/Eric Lefebvre

Eric Lefebvre

Chef de la direction